

**Formation des éducateurs
diplômés d'État
Promotion 92/93**

Ministère de la Justice

Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse

**Centre national
de formation
et d'études**

Programme de formation théorique

FORMATION THEORIQUE

DES EDUCATEURS STAGIAIRES TITULAIRES DU DEES

Promotion 92-93

La formation théorique d'un volume de 180 heures a été dispensée en site central Vaucresson-Marly et en site régional.

Construite sous le registre pédagogique de l'alternance et en articulation entre la formation en séquences théoriques et celle de stages pratiques (stage long de pratique éducative et stages optionnels), la formation théorique a visé à:

- lier les acquisitions de connaissances avec la pratique professionnelle par l'interrogation des situations professionnelles et par l'apprentissage à faire des choix théoriques et pratiques.

- acquérir une posture sinon une attitude théorique, alliant exercice de la pensée et savoirs opératoires.

- favoriser le maintien d'une interrogation sur le sens et la portée de ses actes.

- enfin, à participer à la construction d'une identité professionnelle.

Elle a été organisée:

- soit dans le cadre des journées de formation initiale à Vaucresson-Marly et/ou au CRF.

- soit dans celui des actions de formation continue au site national et régional.

Elle a été établie selon les modalités suivantes:

- séquences de formation théorique (d'une semaine au plus) construites à partir de thématiques professionnelles centrales, portant sur:

- . l'hébergement,
- . la médiation-réparation
- . la santé - le Sida
- . l'investigation.

- conférences dispensées en site central (cf. programmes ci-joints) et polycopié d'anthropologie juridique. Marly 1993.

- apports théoriques ayant trait à la dimension de l'acte éducatif, de son inscription dans l'institution de la Protection judiciaire de la jeunesse, de sa mise en regard du psychiatrique, du clinique, du carcéral, mais aussi de sa position dans un dispositif partenarial de prise en charge éducative et institutionnelle (journées de formation au CRF).

- mise au travail personnel à partir de documents, articles, revues, photocopiés, dossiers d'études etc.

Ces séquences d'études placées sous la guidance du formateur référent ont été relayées tout au long du parcours de formation du stagiaire dans des moments de rencontre (formel ou informel) de ceux qui créent, enrichissent et sous-tendent la démarche formative dans sa dimension personnelle et professionnelle.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
CENTRE NATIONAL DE FORMATION ET D'ÉTUDES
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
54, rue de Garches - 92420 VAUCRESSON
Tél. 47 95 98 98 - Fax 47 41 04 66